



## PRÉSENTATION DES ARTICLES

**GENEVIÈVE GIRARD-GILLET**

*Université Sorbonne Nouvelle Paris 3*

Les auteurs des articles présentés ici s'intéressent, à partir de leurs domaines de recherche propres, aux questions soulevées plus haut. Le point capital, qui donne la cohérence au volume, est la nécessité qu'il y a à faire le point sur différentes approches, pour susciter tout d'abord des discussions et ensuite proposer de nouvelles pistes de recherche, que des travaux complémentaires pourront développer.

Craig Hamilton s'intéresse à IT, pronom polysémique pour lui, plutôt que vide de sens, et adopte l'approche cognitive sur la question. Pour Langacker, en effet, le sens vague de ce pronom est, paradoxalement, son contenu sémantique fondamental. C. Hamilton pose ici, à partir de plusieurs cas de figure, que la reprise est une opération plus complexe qu'on pourrait le supposer. La reprise peut, en effet, se faire dédoublement, voire redondance, mais une redondance motivée sémantiquement ou discursivement. Il analyse de nombreux exemples, et utilise des travaux sur l'allemand, en particulier ceux de Smith, où le ES fonctionne différemment, certes, de IT, tout en présentant un champ d'investigation fécond. Si IT anticipatoire prépare la suite de l'énoncé, en annonçant que l'information importante n'est pas encore donnée, il participe de ce fait à la gestion du discours, et permet de lier les énoncés entre eux. P. Miller a bien montré que l'extraposition et la non-extraposition dépendaient du contexte antérieur, la non-extraposition, de manière inattendue, étant souvent préférée si le contenu de la proposition est déjà évoqué ou est inférable à partir du discours antérieur [Miller, 1998]. Il y a donc une motivation, dans la mesure où IT peut apparaître, sans être obligatoire. C. Hamilton compare également : *I know it for certain that he is coming tomorrow*, et *I know for certain that he is coming tomorrow*, et il estime que la distance conceptuelle est plus grande dans le premier énoncé, en fonction d'un principe d'iconicité qui aurait tendance à rapprocher les éléments dont l'énonciateur veut justement marquer le lien. Cela expliquerait la tendance inverse à trouver IT avec des verbes exprimant un point de vue négatif, ou un sentiment désagréable, tels que *despise*, *abhor* : *they dislike it that the weather is so cold here*.

L'utilisation de IT, du fait de sa polysémie, et donc du fait de la multiplicité des entités qu'il peut reprendre—objets ou événements, pour ne citer que les cas de référence simple à construire—pose des problèmes d'interprétation. Il faut tenir compte de la prééminence de certaines entités dans le texte pour déterminer, de façon non ambiguë, de quoi il est question. Là encore le co-texte est fondamental, et en particulier son organisation. Il faut, disent Fauconnier et Turner, un véritable exploit imaginaire pour que la

bonne interprétation se mette en place. Peut-on alors poser un invariant pour IT, qui rendrait compte de tous ses emplois ? C. Hamilton ne se pose pas vraiment la question, souhaitant plutôt montrer qu'un terme fonctionnel aussi pauvre sémantiquement que IT peut être, en fait, à l'origine d'une multiplicité de sens construits.

Évelyne Chabert-Fioretti travaille sur les groupes nominaux définis avec expansion. Elle remet en cause, dans une première partie, l'analyse communément admise dans les théories énonciatives de l'article défini *the*, en tant qu'élément anaphorique de reprise contextuelle ou mémorielle, dans la mesure où ses emplois dits cataphoriques ne fonctionnent pas référentiellement de la même manière. Dire que, même dans ces cas, on a un travail antérieur de représentation mentale de l'objet qui aurait, en quelque sorte, resurgi de la pensée de l'énonciateur, c'est ne rien dire de spécifique, puisque tout ce que l'énonciateur construit existe déjà pour lui avant d'être formulé, et donc le même processus mental est à l'œuvre dans l'utilisation d'un article indéfini, comme dans : *I know a man who speaks five languages fluently*. Il faut que l'énonciateur ait antérieurement connaissance de l'homme dont il parle, qu'il sache qu'il existe, pour pouvoir dire qu'il connaît un homme qui a telle ou telle caractéristique. Le fait qu'il emploie l'article indéfini pose le syntagme '*a man*' comme élément nouveau dans le discours, mais l'existence de l'homme en question est une des données emmagasinées dans la mémoire de l'énonciateur, bien antérieurement à la production de l'énoncé. La distinction article indéfini/article défini n'a donc pas grand chose à voir avec la notion de pré-repérage ou de pré-connaissance de l'entité.

Travaillant dans un cadre pragmatique-cognitif, elle se pose la question de savoir comment les énoncés sont compris, et donc comment s'établit le lien Destinateur-Destinataire. Elle reprend l'approche de Berrendonner, et distingue, dans le groupe nominal, le déterminant, qui code l'opération cognitive à effectuer sur le référent, et le noyau, qui correspond à l'évocation de l'objet en intension. Il existe dix types d'expansion syntaxique pour les groupes nominaux définis et huit seulement pour les groupes nominaux indéfinis. Les expansions peuvent fonctionner comme spécifieurs, et on peut alors relier le N à un référent existant *in re* : *the bear of the city's zoo is not a peaceful animal*. Les expansions peuvent aussi fonctionner comme sous-catégorisateurs, et alors elles évoquent un objet *in intellectu* : *the animal that builds dams is a beaver*.

Le tableau proposé des dix types fait apparaître les compatibilités et les incompatibilités d'un type de relation syntaxique et d'un type de relation sémantique. On remarque, par exemple, qu'il y a très peu de cas où l'expansion autorise une interprétation anaphorique de THE.

Évelyne Chabert-Fioretti en déduit que l'instruction référentielle donnée par l'article indéfini, A, est une instruction de conformité du référent à un type, alors que celle donnée par THE amène la construction d'une représentation exclusive, sélective, d'une entité extensionnelle ou intentionnelle. Le THE anaphorique n'est qu'un emploi parmi d'autres, fréquent certes, mais non central. Son analyse la conduit à conclure que s'il y

a un déterminant extracteur, c'est THE, avec sa valeur d'exclusion, et non pas A.

Le débat peut donc s'engager, car le terme d'extraction, dû à Culioli, signifie, si l'on consulte *Les mots de la linguistique* de M.L. Groussier & C. Rivière : opération de détermination consistant à isoler soit un ou plusieurs éléments d'une classe d'occurrences (discontinu) soit une quantité d'une classe de quantité (continu quantifiable) en les repérant par rapport à une Situation [1996 : 77].

Christopher Desurmont propose de réfléchir sur le micro-système A(N)/ONE pour essayer de montrer que, contrairement à beaucoup d'explications proposées, ONE déterminant a pour invariant la valeur numérale, c'est-à-dire le nombre cardinal 1. Il n'est pas, par lui-même, porteur d'une valeur d'altérité, qui est une valeur qualitative, mais cette valeur peut être construite en discours du fait de tel ou tel paramètre textuel, dont *all*, par exemple dans : *Jobs and leisure are all one thing aren't they ; if you work you build yourself up for leisure.*

C. Desurmont analyse des énoncés où seul ONE est possible, et d'autres où seul A/AN est grammatical. La valeur qualitative est donc une valeur filtrée. On peut avoir l'enchaînement : *give me a chair, one chair*, mais non \**give me one chair, a chair*. ONE fait référence à un item existant en un exemplaire dans le co-texte ou le contexte, alors que ce n'est pas nécessairement le cas pour A/AN. Cela s'explique par le fait que ONE, cardinal, marque le début d'une série. Cela nous permet d'avoir l'exemple qu'il compare à l'exemple donné plus haut : *Jobs and leisure are one thing, another thing is (...)*. Derrière ONE se met en place un processus de comptabilisation, et nous savons que la faculté humaine de comptabilisation ne s'est développée que très lentement au cours de l'histoire de l'humanité. Pour compter, nous explique G. Ifrah [1994], il faut être capable d'assigner un rang à chaque objet qui passe devant nous, d'intervenir pour introduire dans l'unité le souvenir de toutes les autres, de pouvoir convertir la succession en simultanéité. Ce qui nous intéresse ici, en tant que linguiste, c'est la capacité que nous avons d'imaginer, à partir de l'objet qui est unique, la possibilité d'avoir d'autres objets similaires : *give me one chair, or better two, three...* Il y a donc aussi résurgence de connaissances intégrées, qui sont l'ensemble des objets de même nature (référence virtuelle) derrière la référence à un seul objet (référence actuelle). On ne peut dire *one* que si l'on sait que l'on aurait pu dire *two, three*. C'est la raison pour laquelle *more* va amener ONE : *Let's give them one more hour*. Ce n'est pas ce qui est exprimé par A/AN. En revanche, nous aurons A/AN lorsqu'il s'agit d'identifier une entité via la copule BE. C. Desurmont oppose ainsi l'énoncé agrammatical : \**That's one elephant*, et l'énoncé grammatical : *That's an elephant*. Il ne s'agit, en effet, pas de dénombrer, dans le deuxième énoncé, mais de nommer l'objet qui est justement en attente de nomination. En conclusion, même si ONE peut construire une valeur qualitative, cette valeur est à déduire, du fait de données autres, de la valeur quantitative.

Voici un exemple d'une utilisation peu classique, que j'ai trouvée chez Julian Barnes, et où A ne peut être remplacé ONE : *And he could explain*

*everything to them all afterwards. If there was an afterwards. If there was a them all* [The History of the World in Ten and a Half Chapters : 53]. La nouvelle parle de pirates qui ont détourné un navire, et la question qui se pose est de savoir s'il y aura, dans quelque temps encore, des passagers vivants sur le bateau, les *them* qui sont évoqués dans le *a them all*. Il n'est pas possible d'avoir : \* *one them all*.

Marc Fryd présente un travail sur un phénomène très localisé dans l'espace anglophone, à savoir la réduction de l'article défini THE dans l'anglais des régions nord de l'Angleterre, et plus particulièrement dans l'anglais du Yorkshire. Cet article y perd, en effet, sa voyelle, et cette particularité est en voie d'expansion, devenant même un signe de fierté et de reconnaissance pour les locuteurs.

Marc Fryd rappelle tout d'abord l'évolution qu'a subi l'article défini depuis la période du Vieil Anglais, puis du Moyen Anglais, où des phénomènes d'économie allaient petit à petit se produire. Deux articles étaient utilisés, en fonction de la distance plus ou moins proche de l'objet évoqué : *sē* (*that*), pour la référence distale, et *þes* (*this*), pour la référence proximale. Des nombreuses formes existant alors n'ont subsisté que THE, THAT, et THIS.

Pour l'article défini, l'anglais actuel présente une division tripartite : une forme pleine que n'affecte pas le contexte droit, et deux formes réduites, une devant les voyelles, et une devant les consonnes. L'élision de la voyelle est attestée chez Chaucer, principalement devant des voyelles, comme dans *in th'acts*. Elle est encore présente au quatorzième siècle, et chez Shakespeare, et se trouve devant des voyelles et des consonnes : *Th'expense of spirit in a waste of shame is lust in action* [Sonnet CXXIX], *Take heed o' th' foul fiend* [Lear, Act III, iv].

M. Fryd évoque les nombreuses études sur le terrain, que des transcriptions phonétiques plus ou moins approximatives ne rendent pas moins précieuses pour tout linguiste passionné d'évolution diachronique et de variation dialectale. Des cartes sont fort utiles pour avoir une vision plus précise des spécificités locales et des usages. Évoquant en fin d'article les observations de Wright [1905] sur l'existence de deux formes, l'une réduite *t'lord*, et l'autre qui n'est pas réduite, à savoir : *The Lord*, M. Fryd suggère que des facteurs discursifs sont peut-être à l'œuvre et se propose d'approfondir la question dans des travaux ultérieurs.

Ross Charnock étudie comment, dans les testaments, la désignation de l'héritier peut poser des problèmes d'interprétation, alors qu'il est généralement admis que le testateur sait, très bien, sans risque d'erreur, quel est le nom de celui à qui il souhaite laisser tout ou partie de son héritage. Il apparaît pourtant que même les noms propres peuvent être sources d'ambiguïté. Son étude comprend tout d'abord une comparaison des diverses théories concernant les noms propres, et une évaluation de la plus adéquate pour l'interprétation des testaments : après avoir évoqué les hypothèses de Mill, Frege, et Wittgenstein, c'est finalement la théorie de

Kripke, qui semble la théorie causale la plus prometteuse. Kripke [1972] considère, en effet, qu'un nom propre a uniquement besoin d'une sorte de « baptême » dans la communauté considérée pour justifier son emploi ultérieur. Il y a donc choix totalement arbitraire. La distinction entre interprétation référentielle et interprétation attributive, qui apparaît dès le XIX<sup>e</sup> siècle, permet, par exemple, dans un testament faisant d'un lord (Lord Sherborne) l'héritier, de ne pas considérer que ce fils devait hériter, bien que ce fils ait hérité du titre, à la mort de son père. Le tribunal a opté pour l'interprétation référentielle et non attributive.

Il nous propose ensuite l'étude de plusieurs cas de figure, où les termes de *wife*, *mother*, *niece*, qui pourtant ne semblent pas poser de problèmes d'interprétation sont la cause de plusieurs actions en justice. Un juge se demande, dans un procès, s'il faut entendre par *wife* la première épouse du testateur, ou la seconde. Comme le testateur s'était en fait remarié, mais sans être divorcé de sa première femme, la deuxième ne pouvait légitimement être appelée « sa femme », mais en deuxième jugement il fut décidé que le testateur appelait sa deuxième « épouse » sa femme, donc c'était elle qui devait hériter. Le terme a donc été interprété tel que le testateur l'interprétait—en contexte, situation, pourrait-on plutôt dire—et non telle que la définition devant la loi l'imposait. La situation qui prévaut est celle que reconstruit le législateur, en se mettant en quelque sorte à la place du testateur.

La conclusion que Ross Charnock en tire est une invitation à renouveler la discussion sur les postulats des théories lexicalistes et contextualistes. Il apparaît dans les jugements que le sens des noms propres et des descriptions définies ne coïncide pas toujours avec le référent, ce qui renforce les arguments de la théorie contextualiste. Mais les décisions des juges, confirmées ou infirmées en appel suggèrent qu'il y a souvent hésitation, entre les deux modes d'interprétation des termes. D'autre part, il faut considérer que les testaments sont des productions relativement intimes, où le testateur a tendance à faire fi des considérations linguistiques communément admises, et utilise des termes affectueux ou des surnoms, qui n'ont de légitime existence que suite à l'accord passé entre les membres restreints du cercle familial. En est-il de même dans toutes les sphères de la vie en société ? L'étude de Ross Charnock a le grand mérite de bien poser le problème, avec de nombreux cas de figure, dont on n'imaginait pas *a priori* les ambiguïtés potentielles.

Gérard Méliès ouvre un tout autre volet, celui de la syntaxe, en revenant sur le passif et des cas de montée du sujet. La question qu'il se pose est la suivante : pourquoi ne trouvons-nous pas toujours dans la linéarité la base de la mise en place du sens ? En d'autres termes : Pourquoi peut-on avoir une adjacence Sujet-Prédicat, sans que le prédicat prédique une quelconque propriété du sujet ? La prise en considération de la thématization ne semble pas suffisante ; il doit y avoir une autre raison sémantique au déplacement d'argument. Sinon, tout passif serait acceptable, ce qui n'est pas le cas. On peut dire : *the valley could be marched through in less than two hours*, mais non : *\*the valley could be marched in for less than 2 hours* [Huddelstion & Pullum, 2002 : 1446]. Le thème, en effet, d'un énoncé, n'est pas seulement la

résurgence du même dans la progression textuelle ; et la différence entre les deux énoncés tient à ce que le premier dit quelque chose sur la vallée et le deuxième quelque chose sur les promeneurs dans la vallée.

Son hypothèse sur « aboutness » est construite par rapport à ce que l'on sait des énoncés catégoriques et des énoncés thétiques. L'énoncé thétique thématise une situation globale dont on dit qu'elle correspond à l'ensemble de la proposition en question. Le « sujet » n'est alors pas du « donné » ou de l'acquis dans la situation d'énonciation, mais ce que l'énoncé dit sur ce sujet est dit en fonction des caractéristiques du sujet en question. Il compare, de manière tout à fait intéressante, les différences de structures, et donc de sens entre : *it is likely that such problems will occur again*, et *such problems are likely to occur again*, énoncés construits pour poser le problème, mais les énoncés qu'il analyse sont donnés ensuite en contexte. La montée du sujet interviendrait quand le référent du « futur sujet monté » est ce qu'il nomme un « référent décisif », c'est-à-dire un référent doté de certaines propriétés qui permettent de prendre en considération un état de fait.

Il compare l'anglais et le français, qui explicite davantage par rapport à quoi, à qui, l'énoncé doit être interprété. Si l'anglais utilise : *my car broke down*, pour expliquer pourquoi je prends le bus, le français opte pour : *j'ai ma voiture qui est en panne*, montrant par là que l'incident est à considérer par rapport à celui qui en subit les conséquences. Cette différence, bien décrite par Culioli il y a très longtemps, permet indirectement à Gérard Mélis de proposer une hypothèse nouvelle pour la raison d'être de la montée.

Cette hypothèse rappelle l'interprétation d'énoncés épistémiques, tel que *John must be ill*, qui n'est émis que si l'énonciateur connaît suffisamment bien John, pour savoir que son absence ne peut être due qu'à des problèmes de santé, puisqu'il n'est jamais absent pour d'autres motifs.

Christelle Lacassain-Lagoin s'intéresse aux compléments négatifs des verbes de perception. Son étude prend en considération de nombreux exemples tirés de six romans, ainsi que du BNC, du Corpus Brown et du Corpus LOB. La question de ces formes a suscité de nombreux travaux, et elle évoque les travaux de Mittwoch, Safir, entre autres, qui émettent des réserves sur certains énoncés tels que *John saw Mary not leave*, qu'ils considèrent comme des créations de linguistes, plus que des énoncés attestés.

Philip Miller, quant à lui, a travaillé sur des formes qui sont bel et bien attestées, et C. Lacassain-Lagoin rejoint ses conclusions sur ce qu'il appelle un gradient entre des formes dont le recours à un antonyme peut permettre l'interprétation, et des formes qui véhiculent l'idée d'une absence déçue et d'une implicature gricéenne. Il semble plus simple dans certains cas de recourir à la négation plutôt qu'à l'expression spécifique de ce qu'il y avait à percevoir, tout particulièrement quand la perception est moins physique que cognitive. Un exemple avec le verbe *feel* indique bien qu'au niveau du sentiment, l'intériorité même de ce qui est ressenti ne se laisse pas facilement exprimer : *I felt him not leave me and I felt him love me*. Il est plus simple d'éliminer ce qui était craint que de décrire ce qui est effectivement perçu.

C. Lacassain-Lagoin travaille également, par comparaison, sur des énoncés où c'est la perception même qui est niée. La problématique est alors différente, puisque ne pas voir peut tout simplement s'expliquer par un obstacle à la perception, ou à une absence au moment de tel ou tel événement. Un autre cas est le refus de voir, ce qui conforte l'hypothèse d'un lien percepteur-percept qui dépasse l'émission ou la non-émission de rayons lumineux entre les entités. Des comparaisons avec le français signalent un fonctionnement similaire : *elle s'est vu ne pas pouvoir continuer ses études*. Peut-on d'ailleurs parler ici de perception ? Christelle Lacassain-Lagoin se propose dans d'autres travaux de réfléchir sur la perception des états, dont on dit également qu'ils se prêtent mal à la perception. Il est, en effet, assez difficile d'avoir : ? *I saw her like my apple-pie*.

Blandine Pennec étudie le segment *after all*, qui est utilisé dans les discours argumentatifs, et dont l'OED donne le sens suivant : *in spite of consideration to the contrary*. Peu de travaux ont eu lieu sur cette question, à part ceux de C. Rossari [1989], mais ils portent sur le français « après tout », qui ne fonctionne pas nécessairement de la même manière. Roulet et Ducrot estiment que son seul effet serait de permettre une interprétation particulière du segment dont il dépend, mais B. Pennec y voit une locution bien plus riche, qu'il faut bien sûr expliciter. La notion de résurgence va donc, pour elle, jouer un rôle important. Sa composition même, faite de *after*, marquant la temporalité et *all* exprimant un parcours, en fait un élément complexe, dont il faut décrypter le sens dans les différents énoncés où il apparaît. Dans la mesure où il fait le lien entre deux propositions, il est la marque de la présence dans l'énoncé où il apparaît de ce que l'énoncé antérieur ou les énoncés antérieurs ont construit dans l'esprit du récepteur (co-énonciateur), et il est, à lui seul, un indice de la nécessité de faire resurgir du co-texte gauche des données antérieures, plus ou moins enfouies.

Blandine Pennec travaille à partir du corpus FLOB, et de romans, et propose, dans le cadre d'une approche énonciativiste, de nombreux énoncés, avec quelques gloses, telles que *indeed*, *more generally*, ou des comparaisons comme avec *finally*. L'adverbe *finally* introduit un point de vue constituant une fin en soi, tandis qu'*after all* apporte un éclairage différent sur le contexte gauche. Plusieurs cas de figure sont définis : revirement, changement de point de vue, resurgissement d'un état de connaissance initiale, résurgence d'un contenu oublié ou éliminé auparavant. Blandine Pennec en conclut qu'il a une valeur fondamentale abstraite, qui en fait un connecteur inter-propositionnel, marquant, plutôt que le lien logique entre deux propositions, un lien énonciatif, où énonciateur et co-énonciateur sont amenés à revenir sur ce qu'ils avaient précédemment en mémoire.

Jean-Claude Souesme s'interroge sur les raisons de la résurgence de BE dans les reprises elliptiques de prédicats statifs. En d'autres termes, pourquoi a-t-on effacement du prédicat *like foreigners* dans : *I don't like foreigners, nor ever will*, mais présence de BE dans : *I'm not a traveller, nor ever will be*. BE n'apparaît pas dans le premier énoncé, mais apparaît dans le deuxième. Il semble donc se comporter différemment des autres prédicats,

qui sont effacés. J.C. Souesme évoque ses travaux sur DO avant de proposer une explication au phénomène de résurgence, dans la mesure où DO et BE peuvent être, d'un certain point de vue, assez proches fonctionnellement parlant. Les nombreux exemples proposés font apparaître que BE semble nécessaire après HAVE : *I'm a prisoner. I always have been*, et après des modaux : *There is as yet no authentic story of the night of the coup and there may never be*. Ou encore : *Dixon was a little shorter of breath than he thought he should be*.

S'inspirant de Halliday et Hasan et de leurs travaux sur la cohésion discursive, J.C. Souesme dans le cadre de la TOPE, suggère que la présence de BE est nécessaire pour assurer la stabilité de la notion en jeu. S'il y a un changement de sujet, de temporalité, de modalité, la relation prédicative a besoin d'être reconstruite, et BE assure ce rôle pour la stabilité qualitative. Un changement de point de vue nécessitera la même opération. Inversement, si le contexte n'est pas modifié, BE n'a pas besoin d'être présent, car il n'y a qu'une seule et même relation :

*-Will she be worried?*

*-No, she won't.*

Si l'on passe d'une occurrence où le procès est validé à une occurrence où il ne l'est pas, BE apparaît également :

*-I'm sorry*

*-Don't be.*

J.C. Souesme rejette l'hypothèse de Gauthier, qui considérait que BE n'était possible que s'il n'apparaissait pas dans le premier énoncé, pour proposer que BE, tout comme DO, marque l'identité qualitative entre deux occurrences soit phénoménales, soit textuelles d'une même notion, et assure la stabilité qualitative de la valeur du prédicat repris.

#### **Comité de lecture des articles :**

J. Albrespit, Université Bordeaux 3

P. J. L. Arnaud, Université Lyon 2

D. Banks, Université de Brest

D. Boulonnais, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

C. Chauvin, Université Nancy 2

F. Chevillet, Université Grenoble 3

P. Cotte, Université Sorbonne Paris 4

C. Delmas, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

L. Dufaye, Université de Marne la Vallée



J.- M. Gachelin, Université du Littoral  
L. Gournay, Université de Créteil  
A. Hamm, Université de Strasbourg  
R. Huart, Université Paris 7  
P. Labrosse, Université Sorbonne Paris 4  
P. Larreya, Université de Pau  
C. Paulin, Université de Besançon  
L. Pillière, Université d'Aix-Marseille  
N. Quayle, École Centrale de Lille  
M. Schuwer, Université Rennes 2  
A. Trévisse, Université de Nanterre